Niveau(x) d'enseignement: 8 Numéro EDUQ : 8670069
Centre d'intérêt: 120

Association des universités et collèges du Canada.

Les universités et les relations internationales du Canada : mémoire au Comité mixte spécial sur les relations extérieures du Canada / de l'Association des universités et collèges du Canada. -- [Ottawa] : L'Association, 1985.
3, 16 f. ; 28 cm.

Résumé: f. [1]-3.

Descripteur(s): Relations internationales * Coopération internationale * Education internationale * Relations université-gouvernement * Politique gouvernementale * Développement économique * Etudiant étranger * Frais de scolarité * Aide à l'étranger * Pays en développement * Universitaire (Ordre d'enseignement)

Identificateur(s) de sujet: Politique étrangère * Echange universitaire * Echange culturel

Dans ce mémoire, l'AUCC donne son point de vue sur les deux grands sujets abordés par le Comité, à savoir l'amélioration de la compétitivité par le biais de la formation et de la recherche, et l'influence que le Canada peut exercer pour favoriser la compréhension entre les peuples; elle vise également à exposer les aspects de la politique étrangère du Canada qui préoccupent les universités canadiennes. On y traite plus spécifiquement de la place des étudiants étrangers dans les universités canadiennes, des échanges universitaires et culturels, des études internationales et de l'aide au développement.

Type de document: r

EDUQ 8670069

CONDENSÉ

Dans le mémoire qu'elle présente au Comité mixte spécial sur les relations extérieures du Canada, l'Association des Universités et Collèges du Canada traite des deux grandes questions abordées dans le document de travail, à savoir la compétitivité et la sécurité. Selon elle, les universités ont un rôle primordial à jouer dans l'élaboration et l'application de la politique étrangère du Canada. Elle estime en outre que les informations et les connaissances dont dépendra de plus en plus le développement socio-économique du pays, transcendent les frontières nationales.

L'Association est d'accord pour dire que productivité et compétitivité sont inextricablement liées. En tant que centres traditionnels d'enseignement, de recherche et de services destinés à la collectivité, les universités canadiennes influent sur la productivité du pays. Leur rôle est de former des scientifiques et des ingénieurs, ainsi que des spécialistes des professions libérales et des sciences sociales et humaines. Elles ont mis sur pied des programmes coopératifs associant études universitaires et expérience pratique, et elles assurent la formation de spécialistes dans des secteurs en pleine évolution tels que l'informatique. Dans la recherche, il est indispensable qu'une collaboration s'instaure entre les universités, le gouvernement et les entreprises si l'on veut éviter que le Canada prenne du retard sur ses concurrents, non seulement dans le domaine scientifique et dans celui des techniques de pointe, mais aussi dans des secteurs comme la gestion d'entreprise et la mise au point de produits. Pour ce qui est des services communautaires, les universités apportent leur aide aux travailleurs, aux agriculteurs, aux petites entreprises, aux grandes sociétés et même aux gouvernements.

LES UNIVERSITÉS ET LES RELATIONS INTERNATIONALES DU CANADA

Mémoire au Comité mixte spécial sur les relations extérieures du Canada

de l'Association des Universités et Collèges du Canada

Novembre 1985

Les étudiants étrangers représentent un facteur d'enrichissement pour les étudiants canadiens, et leur présence favorise le développement de l'économie canadienne. Jusqu'à une date récente, leur nombre était inférieur à celui des Canadiens faisant des études à l'étranger. L'accueil que reçoivent les étudiants de l'extérieur dans les universités canadiennes peut avoir des effets durables sur la façon dont notre pays sera perçu par les futurs dirigeants de nombreux pays; cette perception joue un rôle très important dans le développement de nos débouchés à long terme. Malheureusement, la politique gouvernementale et l'imposition de frais de scolarité fortement discriminatoires à l'égard des étudiants étrangers gênent énormément les efforts enthousiastes que les universités déploient à leur endroit.

Les relations culturelles et universitaires avec l'étranger souffrent du fait qu'on agit au coup par coup et qu'on n'adopte pas de plans à long terme dans ce domaine; elles sont ainsi souvent les premières à subir les effets des compressions budgétaires. À plusieurs reprises, le gouvernement s'en est servi pour manifester son désaccord à l'égard de mesures politiques prises par d'autres pays.

La capacité des universités canadiennes de nous mieux faire connaître le monde qui nous entoure favorise la réalisation des objectifs de la politique extérieure du Canada. En effet, l'étude des relations avec l'étranger est très importante si l'on veut bien comprendre les efforts que le Canada déploie en tant que promoteur de la paix, allié ou partenaire commercial. Mais il reste beaucoup à faire pour améliorer les programmes d'études internationales, surtout en ce qui concerne certains pays et régions.

Les universités canadiennes ont fortement appuyé la politique canadienne d'aide au développement. En accueillant des étudiants

de pays en développement et en envoyant des enseignants et des spécialistes à l'étranger, elles montrent combien les problèmes socio-économiques du tiers-monde les préoccupent. Dans son mémoire, l'AUCC demande que la politique canadienne d'aide au développement soit désormais définie et planifiée dans le cadre d'une collaboration plus étroite entre le gouvernement fédéral et les universités, plus particulièrement en ce qui concerne la part que doivent prendre les organismes privés et non gouvernementaux dans la diffusion de cette aide.

Les universités canadiennes pensent qu'elles peuvent aider très utilement le Canada à atteindre ses objectifs sur la scène internationale, tant en ce qui concerne sa compétitivité que la sécurité mondiale. Elles font cependant valoir que, pour parvenir à ces objectifs, les universités et les gouvernements devront se consulter plus régulièrement et collaborer de façon plus étroite.

"Toute université devrait avoir tout à la fois un rayonnement local, national et mondial." C'est ce qu'écrit Alfred North Whitehead, éminent savant britannique. Il veut surtout dire par là que la connaissance transcende les frontières nationales. Les savants et universitaires de différents pays font oeuvre commune et poursuivent leurs efforts au sein d'une collectivité internationale dont l'effet stimulant leur est indispensable. Depuis toujours, la science est le produit de tout un réseau d'échanges qui dépassent les limites des États et de leurs gouvernements.

Les universités jouent un rôle de premier plan dans la multiplication et la diffusion des connaissances. Ainsi, elles participent directement et inévitablement aux échanges internationaux. Elles forment des étudiants étrangers qui retournent dans leur pays respectif après avoir obtenu leur diplôme. Elles préparent les jeunes Canadiens et Canadiennes à participer aux efforts nationaux de recherche et de développement et à jouer un rôle actif dans les industries exportatrices du pays. Elles lancent des projets d'aide technique dans les pays du tiers-monde. Elles accueillent des chercheurs étrangers et envoient en échange des étudiants et des scientifiques canadiens à l'extérieur du Canada. Elles permettent à nos concitoyens et concitoyennes de mieux connaître ce qui se passe en dehors de chez eux et elles les aident ainsi à mieux comprendre les problèmes internationaux. Pour toutes ces raisons, les universités canadiennes ont le droit, et même le devoir, de participer aux débats sur l'orientation de la politique étrangère canadienne.

L'Association des Universités et Collèges du Canada (AUCC), qui représente 79 établissements d'enseignement supérieur disséminés dans les dix provinces, voit d'un très bon oeil la diffusion dans le public du document de travail intitulé Compétitivité et sécurité: Orientations pour les relations extérieures du Canada. Elle se réjouit de ce que le gouvernement rende compte à la

population canadienne des changements profonds qu'a connus le monde depuis le dernier examen de la politique extérieure du Canada. L'AUCC constate que le document accorde beaucoup d'importance à la compétitivité économique du Canada dans le monde et à la place que le pays occupe relativement à la politique et à la sécurité internationale. L'Association estime que ses établissements membres peuvent grandement favoriser la sécurité et la prospérité du Canada. Elle se propose ici de donner son point de vue sur les deux grands sujets abordés dans le document de travail, à savoir l'amélioration de la compétitivité par le biais de la formation et de la recherche, et l'influence que le Canada peut exercer pour favoriser la compréhension entre les peuples; elle vise également à exposer les aspects de la politique étrangère de notre pays qui préoccupent les universités canadiennes.

I La compétitivité par le biais de la formation et de la recherche

Le document de travail souligne avec raison l'importance du lien existant entre la productivité et la compétitivité. La productivité du Canada dépend de nombreux facteurs, et l'influence directe et indirecte des universités canadiennes ne compte certes pas parmi les moindres. Les fonctions de l'université se classent généralement sous trois rubriques: l'enseignement, la recherche et les services. Il serait sans doute utile de rappeler ici ce que les universités canadiennes ont accompli dans ces domaines au cours des dernières décennies.

La capacité des universités de former non seulement des scientifiques et des ingénieurs mais aussi des spécialistes des professions libérales et des sciences sociales et humaines est reconnue. Elles se sont également efforcées de mettre les arts libéraux en valeur. Elles ont recouru pour cela aussi bien à des méthodes longuement éprouvées qu'à des formules novatrices. Les

cours d'informatique, par exemple, permettent de mieux suivre les rapides progrès réalisés dans ce domaine. Les programmes associant études universitaires et expérience pratique se sont multipliés. Les brusques fluctuations des inscriptions dans certaines disciplines par rapport à d'autres ont obligé les universités à faire preuve d'imagination pour redéployer rapidement les membres du corps enseignant. Toujours prêtes à expérimenter de nouvelles méthodes d'enseignement et les moyens pédagogiques modernes, les universités ont su produire de nouveaux spécialistes pour satisfaire aux besoins sans cesse changeants de notre monde actuel.

La recherche universitaire s'est développée dans les campus mêmes, mais aussi grâce à la collaboration avec l'extérieur. Cette collaboration, si essentielle dans les sciences appliquées d'aujourd'hui, s'est effectuée aussi bien avec des entreprises qu'avec des organismes de recherche provinciaux et fédéraux. Les exemples abondent dans des domaines tels que l'agriculture, la foresterie, l'énergie et les sciences de la mer. Il arrive que les laboratoires de recherche gouvernementaux soient installés dans les locaux mêmes des universités. Ces échanges ont été extrêmement bénéfiques aux participants: ils ont permis d'adapter la théorie aux besoins pratiques, de mener sans délai des analyses rigoureuses et prolongées, et d'aboutir, par cette interaction de la recherche et de l'enseignement, à des résultats souvent stimulants et enrichissants. À la faveur de toutes ces activités, les universités ont non seulement joué un rôle de premier plan, mais encore elles ont indirectement assumé une part du coût de la recherche à même des revenus déjà fort limités.

Dans le même ordre d'idées, il est un autre rôle dont les universités s'acquittent depuis de nombreuses années: la prestation de services aux secteurs de production. L'exemple le plus ancien est peut-être celui des services hors-campus qu'elles offrent aux agriculteurs. De nos jours, elles assurent des

services de consultation aux petites entreprises; comme on peut le voir à Ottawa, elles offrent des conseils en matière de gestion et de finances au secteur de la technologie de pointe, qui grandit à un rythme accéléré. Les universités organisent des ateliers, des colloques et des cours permettant aux professionnels et aux spécialistes de se perfectionner. En fournissant tous ces services, les universités canadiennes montrent qu'elles se soucient d'employer tous les moyens à leur disposition pour améliorer le bien-être de la collectivité.

Formation

Même si, par l'enseignement, la recherche et les services, les universités ont contribué à accroître la productivité nationale, l'effort du pays en matière de recherche, de développement et d'innovation n'a pas été suffisant. Au cours des deux dernières décennies, la production industrielle a crû à un rythme décevant. Dans certains domaines, le Canada s'est laissé dépasser par ses concurrents et il a ainsi perdu certains marchés à l'exportation. Des mesures doivent être prises à l'échelle nationale pour améliorer la productivité du pays. Les universités affirment leur volonté de soutenir cet effort dans le domaine qui est le leur, c'est-à-dire celui de l'enseignement. Elles sont prêtes à accroître leurs capacités de formation et à augmenter pour cela le nombre de leurs installations et de leurs professeurs. Un rapport récent du Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie du Canada a décrit les besoins à cet égard. Il est temps que des actions constructives soient entreprises par toutes les parties intéressées: les gouvernements fédéral et provinciaux et les organismes subventionnaires qui en relèvent, ainsi que l'entreprise privée. Seule une collaboration étroite entre ces divers acteurs permettra d'enrichir le capital humain du Canada dans les domaines scientifiques.

Recherche

L'évolution des activités de recherche et de développement au Canada dépend fondamentalement de la collaboration entre les universités, le gouvernement et les entreprises. Des études récentes montrent que le Canada se classe au huitième rang des pays occidentaux pour la part du produit national brut consacrée à la recherche et au développement. En 1982, le rapport était respectivement de 1,4 p. 100 au Canada, de 2,7 p. 100 aux États-Unis, et de 2,5 p. 100 en Grande-Bretagne et au Japon. Voilà qui est inquiétant. À long terme, la création d'emplois, l'accumulation des richesses et les exportations dépendront de plus en plus des industries de la technologie de pointe, dont le succès est essentiellement lié à la recherche et au développement et qui supplanteront peu à peu les secteurs classiques de production et de transformation des matières premières. Le monde est en pleine évolution sous l'effet du développement des techniques de pointe: songeons, par exemple, aux ordinateurs, aux microcircuits, aux technologies de l'aérospatiale, à l'industrie pharmaceutique, à la biotechnologie, aux instruments scientifiques et au matériel de bureau. Au cours des dernières années, le Canada a été le seul des dix pays les plus industrialisés du monde à enregistrer un déficit commercial dans chacun de ces secteurs de pointe. Et une telle situation ne se limite pas au domaine scientifique. Dans des secteurs connexes comme la gestion, la consultation, les services commerciaux et le mise au point de produits, le Canada se trouve aussi à la remorque de ses concurrents. Il va sans dire que, pour l'avenir du pays, il est indispensable de renverser une telle situation.

Pour remédier à cet état de fait, on pourra faire appel, entre autres, à la recherche universitaire. Dans le passé, les études étaient considérées comme une fin en soi, distincte de toute considération pratique, mais aujourd'hui une telle vision des

choses ne correspond plus à la réalité. L'université collabore davantage avec les entreprises, et cela est évident dans les campus partout au Canada. Mais cette collaboration doit encore gagner en profondeur et en efficacité. Les universités ont là une occasion unique à saisir. Techniquement, leur place se trouve entre le gouvernement et les entreprises, et elles disposent d'une souplesse qui peut favoriser l'intégration des activités de recherche. Il s'agit donc d'exploiter intelligemment cet avantage pour mettre encore plus l'accent sur la recherche et le développement et accroître ainsi la productivité du Canada.

Quant à la compétitivité, c'est-à-dire la capacité de vendre sur les marchés étrangers, elle ne repose pas uniquement sur la réussite technologique. Si l'on prend par exemple la mise au point d'un terminal à écran de visualisation, le psychologue peut avoir un rôle aussi déterminant que l'ingénieur électronicien. Lorsqu'on examine le potentiel d'un marché étranger pour l'exportation de produits canadiens, il faut tenir compte des préférences culturelles et sociales du pays en question. La technologie, dont les produits deviennent vite vétustes, est trop souvent considérée selon une optique à court terme. Pour bien choisir les nouvelles technologies dans lesquelles il investira, le Canada doit renoncer aux politiques à perspective limitée. Il ressort en fait de toutes ces constatations qu'au moment de définir les ressources humaines dont il aura besoin dans l'avenir, le Canada devra prendre garde de ne pas privilégier les sciences physiques et les disciplines techniques aux dépens des sciences sociales et humaines. Il existe entre les unes et les autres un rapport de complémentarité et non d'exclusion. Il s'agit là d'une vérité que le Canada devra reconnaître et dont il devra tenir compte pour accroître sa compétitivité.

II Amélioration de la compréhension entre les peuples

Les Canadiens et Canadiennes peuvent à juste titre être fiers de ce que leur pays a accompli sur la scène internationale depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. C'est ainsi qu'au sein des Nations-Unies et de leurs organismes spécialisés, du Commonwealth et de la Francophonie, dans le cadre des missions de maintien de la paix et de médiation, le Canada s'est efforcé de jouer un rôle modérateur et constructif. Le respect que nous nous sommes acquis à l'étranger s'explique aussi par la formation que nous donnons aux étudiants étrangers et par "notre appui des contacts et des échanges internationaux dans les domaines de l'éducation et de la culture" (p.26). Les universités canadiennes participent avec enthousiasme à ces activités et reçoivent ainsi des étudiants et des savants étrangers, ouvrent leurs laboratoires aux chercheurs d'autres pays, et entretiennent des relations diverses avec des universités étrangères, en se servant de ressources financières qui, à l'origine, devraient être affectées à des besoins internes. Pour ce qui est d'accueillir des étudiants étrangers, la plupart des universités canadiennes se sont montrées particulièrement coopératives. Elles ont mis sur pied à leur intention des centres d'orientation ayant pour tâche d'aider ces étudiants à résoudre leurs problèmes personnels et scolaires. Elles donnent des cours de français et d'anglais langue seconde à une pléiade d'étudiants appartenant à des nationalités presque aussi nombreuses que celles composant les Nations-Unies. Elles ont créé des programmes spéciaux pour permettre aux étudiants étrangers de se familiariser avec le mode de vie et les valeurs du Canada. Elles accueillent également des professeurs de l'extérieur, dont les compétences leur sont particulièrement précieuses.

Étudiants étrangers

Depuis quelques années, les universités canadiennes doivent constamment surmonter des obstacles pour s'acquitter de leur rôle international. Dans le cas de la formation des étudiants étrangers, par exemple, sept provinces ont décidé d'imposer des frais de scolarité différentiels entre 1,5 et 12 fois supérieurs aux droits que versent les étudiants canadiens. Le tableau ci-joint, intitulé Droits de scolarité aux universités du Canada 1985-1986 fait état de cet écart. En 1983-1984, les universités canadiennes comptaient quelques 36 000 étudiants étrangers; en 1984-1985, ce chiffre est tombé à 33 500 et, d'après les données préliminaires dont on dispose, il se situera entre 23 000 et 25 000 en 1985-1986. Ce déclin, qui ira en s'accentuant si l'on n'intervient pas, ne favorise certainement pas l'image du Canada en tant que nation membre de la collectivité internationale. La présence d'étudiants étrangers est enrichissante pour les étudiants canadiens et elle représente un élément positif dans l'économie nationale. Pendant longtemps, le nombre de Canadiens et Canadiennes qui étudiaient à l'étranger a dépassé largement le nombre d'étudiants étrangers au Canada, et nous sommes redevables aux universités étrangères d'avoir formé une proportion importante des universitaires canadiens. Même de nos jours, des Canadiens et Canadiennes se rendent dans des universités étrangères pour mener des études supérieures spécialisées dans des disciplines que les universités canadiennes ne sont pas en mesure d'enseigner.

Ce n'est que depuis quelques années que le Canada accueille un nombre d'étudiants étrangers équivalant à celui des Canadiens inscrits à l'étranger. La chute brutale du nombre d'étudiants étrangers inscrits dans nos universités est particulièrement inquiétante non seulement pour les universités mêmes, mais aussi pour le Canada tout entier, car elle risque d'avoir de graves répercussions sur l'avenir de nos relations commerciales et autres avec l'extérieur.

On ne peut nier la dimension internationale de l'éducation. Les étudiants qui fréquentent des universités étrangères rentrent généralement dans leur pays pour y occuper des postes importants. Un bon moyen de nous gagner l'amitié et la compréhension des étudiants étrangers consiste à les encourager à faire des études au Canada. Ils apprennent ainsi à mieux connaître notre mode de vie et nos produits, ce qui peut les amener à acheter ce que nous exportons.

L'image qu'on a du Canada à l'étranger résulte souvent de relations bilatérales; or, celles-ci tirent leur vitalité des liens établis par les individus. À cet égard, les sentiments qu'éprouvent les citoyens étrangers ayant autrefois étudié au Canada peuvent jouer un rôle clef. Le Canada aurait donc avantage à analyser cette population d'étudiants étrangers. D'où viennent-ils ? Quelles études font-ils ? Dans quelle région du Canada étudient-ils ? Qu'apprennent-ils sur le Canada et sur ses aspirations internationales ? Serait-il souhaitable de mettre au point, à l'échelle nationale, des mécanismes spéciaux à l'intention des étudiants étrangers ? En raison de l'expérience acquise au contact de ces étudiants, les universités canadiennes ont des opinions à donner sur ces diverses questions. Il serait bon que les gouvernements fédéral et provinciaux fassent un effort réel pour en tenir compte dans l'élaboration des lignes directrices concernant les étudiants étrangers. Ce n'est que par un tel effort concerté que le pays parviendra à exploiter tout le potentiel international que représentent les étudiants étrangers désireux de poursuivre leur formation au Canada.

<u>Échanges universitaires et culturels</u>

Nous accusons le même genre de lacunes pour ce qui est de favoriser les échanges universitaires et culturels. On reconnaît que c'est là un domaine relevant principalement du gouvernement

fédéral. Au cours des ans, celui-ci s'est acquitté de cette tâche avec un pragmatisme qui n'a pas toujours pris en compte les objectifs à long terme de la politique étrangère. En ce qui concerne les échanges de chercheurs et d'étudiants d'université, le Canada a conclu des accords avec dix-sept pays environ qui se trouvent presque tous sur le continent européen. Le Canada n'a signé avec les États-Unis aucune entente officielle qui donnerait un cadre à la coopération universitaire et scientifique entre nos deux pays. Quant aux échanges avec les pays du Pacifique qui constituent un marché en pleine montée, ils sont simplement laissés au hasard des circonstances. Les échanges entre les gouvernements, ainsi que d'autres formes de coopération internationales en matière scientifique et culturelle, sont souvent les premiers à subir les effets des compressions budgétaires. Pour ce qui est des échanges avec l'Union soviétique, ils se limitent pour l'instant aux échanges financés et gérés en privé par deux universités canadiennes. Telles sont les modestes relations universitaires que nous entretenons avec l'une des grandes puissances de ce monde, dont nous sommes les voisins proches et avec laquelle nous rivalisons d'influence dans de nombreux domaines sur la scène internationale. Voilà donc une situation dont il n'y a pas lieu d'être fier et qui n'est pas faite pour donner du Canada, dans les capitales étrangères, l'image d'un pays mûr.

Les échanges universitaires et culturels ne peuvent s'évaluer en dollars. Ils présentent pourtant des avantages importants en matière d'éducation, surtout à une époque où la mobilité des enseignants et des chercheurs canadiens est limitée. Par le biais des échanges de personnes, cette mobilité favorise la formulation de différents points de vue qui sont gratifiants sur le plan intellectuel. Voilà qui est important pour faire croître les milieux éducationnels au Canada. À long terme, ces échanges aboutissent à un rapprochement des cultures favorable à la compréhension entre les peuples. À une époque où l'on proclame

partout que la paix et la sécurité mondiales dépendent de l'établissement de rapports de confiance, les universités ont, par leurs échanges, un rôle bien réel à jouer. Les universités canadiennes ont déjà gagné beaucoup en établissant de telles relations et elles sont convaincues de l'utilité de les entretenir pour renforcer les accords bilatéraux. Elles estiment qu'il faudrait bâtir ces relations sur des bases financières plus solides et les élargir de façon à rejoindre des continents dont beaucoup d'universités canadiennes ne se sont pas préoccupées dans le passé.

Études internationales

Il est une autre fonction par laquelle les universités peuvent favoriser la réalisation des objectifs de la politique étrangère canadienne: elles sont en mesure d'enseigner et d'étudier comment vit le monde complexe et changeant situé à l'extérieur des frontières du Canada. Cette fonction est assurée, au niveau supérieur, par des écoles ou des instituts spécialisés ou, au niveau des études de premier cycle, dans le cadre d'une douzaine de disciplines. L'étude de la politique internationale fait maintenant partie intégrante des programmes universitaires canadiens et elle est aujourd'hui complétée par des analyses sur de nouveaux aspects des relations entres les États. Plus que jamais, les universités doivent s'intéresser à l'économie mondiale, aux relations Nord-Sud, aux droits de la personne, à la limitation des armements et aux règles de la coexistence internationale.

D'autres aspects des études internationales méritent réflexion et nécessitent l'adoption de mesures. Ainsi qu'il est dit dans le document de travail, "il y a peu d'endroits au monde que les Canadiens ne connaissent pas ou auxquels ils ne s'intéressent pas" (p. 18). Certes, beaucoup de Canadiens ont vécu et travaillé à l'étranger, mais, en général, la connaissance des pays étrangers n'est pas très répandue au sein de la population. Les universités

canadiennes pourraient largement contribuer à redresser pareille situation en accordant une plus grande place aux affaires internationales dans leurs programmes et en favorisant l'éducation du public dans ce domaine. L'étude des relations avec l'étranger est très importante si l'on veut bien comprendre les efforts que le Canada déploie en tant que promoteur de la paix, allié ou partenaire commercial. Existe-t-il des centres où l'on étudie de façon systématique et continue les affaires relatives à l'Union soviétique et aux pays de l'Est? Ils sont plutôt rares au Canada. En fait, il y a probablement plus de chercheurs soviétiques s'intéressant aux affaires canadiennes que de Canadiens faisant des études sur la Russie moderne et ses pays satellites. Quant aux autres régions du globe, nous leur accordons une attention variable. Nous commençons à nous intéresser à l'Afrique anglophone et francophone. Des études sérieuses portent sur l'Asie de l'Est, mais pour l'instant, très peu de centres universitaires offrent des programmes sur l'Asie du Sud, le Moyen-Orient ou l'Amérique latine. L'enseignement des langues de ces régions en est encore à un stade embryonnaire. De plus, à part celles dont sont dotés deux ou trois établissements, il n'existe pas de bibliothèques suffisamment pourvues pour favoriser des recherches sérieuses et soutenues.

Il serait faux de dire que les cours sur les pays étrangers ne se sont pas améliorés au Canada au cours des deux dernières décennies. Mais il est clair que nous avons encore beaucoup à faire pour développer la formation dans les domaines de la politique et des affaires internationales. Les universités ne peuvent y parvenir seules; elles ont besoin de l'aide et des compétences du gouvernement fédéral afin de fonder leurs programmes sur des bases solides. Pour pouvoir bien comprendre le monde qui l'entoure, le Canada doit, dans les domaines des affaires, de l'éducation et du journalisme et aussi dans les milieux gouvernementaux, confier les postes clés à des spécialistes. Pour les universités canadiennes,

le moyen le plus direct d'aider à élaborer une politique étrangère cohérente consiste à offrir des programmes d'études sérieux sur le monde extérieur.

Aide au développement

Le document de travail fait mention de l'aide que le Canada apporte aux pays en développement, tant du point de vue de la qualité des services que de celui de la part qu'elle représente par rapport au produit national brut. Les universités canadiennes soutiennent fermement les initiatives du gouvernement sur ces plans et elles participent activement à de nombreux projets menés en collaboration, en particulier dans le domaine de l'aide technique. Cela n'est pas surprenant, car elles ont beaucoup à offrir. Leurs activités d'enseignement et de recherche portent sur les secteurs où, selon l'Agence canadienne de développement international, notre pays se doit de concentrer ses efforts: agriculture, énergie et perfectionnement des ressources humaines. Ce dernier secteur correspond en fait à la vocation même de l'enseignement supérieur. Ainsi, en recevant des étudiants des pays en développement et en envoyant leurs enseignants et leurs spécialistes à l'étranger, les universités ont montré tout l'intérêt qu'elles portent aux problèmes socio-économiques du tiers-monde. L'idéalisme des jeunes Canadiens et Canadiennes s'exprime au sein d'un groupe d'organismes privés, dont la réputation n'est plus à faire: mentionnons notamment le SUCO/CUSO, l'Entraide universitaire mondiale du Canada, le Bureau canadien de l'éducation internationale, le Comité d'appui aux bibliothèques universitaires d'outre-mer et Jeunesse Canada Monde. Certains de ces organismes sont nés de la volonté manifestée par les universités canadiennes de participer au développement du tiers-monde et, à leurs débuts, ils étaient en bonne partie gérés à partir des universités mêmes. Ces dernières se sont jumelées à des établissements étrangers pour réaliser des projets d'intérêt commun, et

elles ont envoyé leurs cadres prêter main-forte à des gouvernements et à d'autres établissements dans les domaines de l'administration, de l'enseignement et de la recherche. De nombreuses universités ont ouvert des bureaux de développement international pour coordonner leurs activités menées à l'étranger sur les plans de l'assistance technique, de la recherche et de l'éducation.

Bien que nos universités soient fières d'avoir épaulé le gouvernement canadien dans le cadre de ses programmes d'aide au développement, elles estiment pouvoir faire beaucoup plus. Elles aimeraient participer davantage à l'élaboration de ces programmes. Jusqu'à présent, elles ont simplement été les agents d'exécution; dans l'avenir, elles aimeraient qu'on les consulte quant à la politique à adopter. Généralement, on se contente de demander aux universités canadiennes d'apporter aux pays en développement l'aide dont ils ont besoin. Or, elles voudraient pouvoir, à l'occasion du moins, procéder en sens inverse, c'est-à-dire mettre à la disposition de tel ou tel pays du tiers-monde les ressources reconnues d'une université donnée. Elles aimeraient pouvoir évaluer les projets d'aide au développement en fonction de leurs objectifs en matière de formation, et donc non pas seulement par rapport aux besoins du pays bénéficiaire ou d'après la politique du Canada dans ce domaine. Les universités souhaiteraient donner leur point de vue sur la part de l'aide officielle qui devrait être fournie par l'entremise du secteur privé plutôt que par celle des gouvernements. En tant qu'organismes non gouvernementaux consacrés au développement, les universités possèdent l'expérience voulue pour jouer un rôle encore plus grand dans ce secteur en pleine expansion. Elles estiment que, dans le cadre de ses programmes d'aide extérieure, le Canada aurait tout à gagner en ayant des entretiens réguliers avec des organismes d'assistance privés et publics qui s'intéressent à ces questions.

D'une façon plus générale, le document de travail pose diverses questions auxquelles il est urgent de répondre, compte tenu des objectifs que le Canada veut atteindre d'ici 1990 et 1995 en ce qui concerne l'augmentation de l'aide publique au développement. À quels besoins faudra-t-il chercher à répondre d'abord? L'aide au développement doit-elle correspondre aux objectifs de la politique étrangère nationale? Les universités ne prétendent pas pouvoir répondre à ces questions, mais elles pensent avoir l'expérience et les capacités d'analyse nécessaires pour aider à les résoudre. Leurs dirigeants sont prêts à entreprendre de nouvelles consultations avec le gouvernement du Canada et avec ses organismes d'aide au développement. Ces entretiens auraient pour but d'aborder des questions importantes concernant la procédure et la politique à adopter pour favoriser le perfectionnement des ressources humaines. Un tel mécanisme permettrait d'accélérer la réalisation des programmes d'aide. On encouragerait en même temps les universités à intensifier leurs efforts pour réduire l'énorme disparité économique existant entre les pays riches et les pays pauvres.

Compte tenu de la rapidité avec laquelle notre monde se transforme, il est primordial, en matière de politique extérieure, de se fixer des priorités en fonction des ressources humaines dont le pays dispose. Les universités canadiennes pensent être en mesure d'aider fort utilement le pays à atteindre ses objectifs sur la scène internationale. Pour améliorer le rendement de l'économie canadienne, il est vital de laisser les universités assumer leurs fonctions de formation, de recherche et de service, fonctions qui constituent l'essentiel de leur mission. Les liens qu'elles entretiennent avec les universités étrangères, l'accueil qu'elles réservent aux étudiants et aux chercheurs de l'extérieur, et la collaboration qu'elles apportent aux pays en développement dans les domaines de l'éducation et de la recherche, voilà autant d'éléments qui leur permettent d'influer sur la façon dont les autres pays perçoivent le Canada. Dans l'intérêt de toutes ces

entreprises, il est indispensable qu'un dialogue permanent s'établisse entre les universités et les gouvernements fédéral et provinciaux. Si, à la faveur de l'analyse qu'on effectue actuellement sur les relations extérieures du Canada, des efforts réels sont accomplis en ce sens, la compétitivité du pays et son image internationale s'en trouveront sensiblement renforcées.

Novembre 1985

DROITS DE SCOLARITÉ AUX UNIVERSITÉS DU CANADA 1985-1986

Les renseignements ci-après représentent un résumé des droits de scolarité aux universités canadiennes. Ces droits varieront d'un programme à l'autre et d'un établissement à l'autre. Les renseignements aux fins du présent tableau ont été obtenus auprès du ministère gouvernemental dont relève l'enseignement supérieur dans chacune des provinces; il est fait mention des exceptions. Les données se rapportent uniquement aux programmes de deux semestres dans les arts et(ou) les sciences; les programmes préparant aux professions sont exclus.

	Étudiants canadiens ($) (1er cycle)	Étudiants étrangers ($) (1er cycle)	Étudiants canadiens ($) (2e et 3e cycles)	Étudiants étrangers ($) (2e et 3e cycles)
Colombie-Britannique	1275m - 1290M	2257m - 2887M	1800	même que pour les étudiants de la C.-B.
Alberta	798m - 853M	majoration de 50%	1134m - 1068M	majoration de 50%
Saskatchewan	940m - 1128M	même que pour les étudiants de la Sask.	1025m - 1128M	même que pour les étudiants de la Sask.
Manitoba Source: Commission des subventions aux universités du Manitoba	892m - 1032M	même que pour les étudiants du Man.	1172	même que pour les étudiants du Man.
Ontario (droits établis suivant une formule; les universités peuvent exiger jusqu'à 10% de plus)	1105	nouveaux étudiants étrangers 4167m - 6791M étudiants déjà inscrits 2305	1110	nouveaux étudiants étrangers 5094 étudiants déjà inscrits 2305
Québec Source: CREPUQ	450 - 740	nouveaux étudiants étrangers 5800 étudiants déjà inscrits 4350	370 - 565	nouveaux étudiants étrangers 5800 étudiants déjà inscrits 4350
Terre-Neuve	1006	même que pour les étudiants de T.-N.	648m - 810M	même que pour les étudiants de T.-N.
Nouvelle-Écosse Source: CESPM	1060m - 1606M	nouveaux étudiants étrangers majoration de 1700 étudiants déjà inscrits majoration de 1435	1450m - 1606M	nouveaux étudiants étrangers majoration de 1700 étudiants déjà inscrits majoration de 1435
Nouveau-Brunswick Source: CESPM	1290m - 1470M	nouveaux étudiants étrangers majoration de 1700 étudiants déjà inscrits majoration de 1435	900m - 1360M	nouveaux étudiants étrangers majoration de 1700 étudiants déjà inscrits majoration de 1435
I.P.E. Source: CESPM	1270	nouveaux étudiants étrangers majoration de 1700 étudiants déjà inscrits majoration de 1435	---	nouveaux étudiants étrangers majoration de 1700 étudiants déjà inscrits majoration de 1435

m - droits minimums exigés dans la province
M - droits maximums exigés dans la province

1985.07.25
K. Allen/Communications, AUCC